



Réunion du bureau du 16 février 2012
Local de l'ANC à BISCHWILLER

Présents : tous

I. Séminaire

Il faut trouver d'autres thèmes

Réunion de concertation Haut Rhin Bas Rhin le 13 septembre

Salon

Conférence de Ballestera

Partenaire de 57 avec George

II. AG CODEP 68

CODEP 67 invité ainsi que le CDOS

Des anciens (ligue très bien)

Est-ce qui ne faudrait pas inviter Mr HASBECKER ? Ainsi que jeunesse et Sport, Conseil général à notre AG ?

III. AG CODEP 67

C'est une année creuse

Le site est bien

Il faut inciter les gens à venir

IV. Assemblée des CODEP

Tour de table sur la formation des ligues Consensus

On se laisse le temps de réfléchir, date butoir : 2012 ou la fin du mandat

Réponse écrite des CODEP souhaitée.

Problème du CNDS

Si l'Alsace prend le CNDS cela fait 3900 euros soit 3,5% du budget

Comité Directeur Est

Organisme associé ?

Bon travail des CODEP

V. AG EST

Quorum à peine atteint

Cotisation des clubs passe à 40 euros pour sauver le budget 2012.

Sans cotisation on ne pourra subventionner les compétitions, les évènements....

Concertation nécessaire des commissions pour éviter d'organiser trop d'évènements nationaux ou internationaux la même année....

Bernard veut faire un recours car les décisions ne sont pas statutaires
L'AG ne peut statuer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour

Scrutin de liste adopté

Evite les querelles inutiles

Evite les godillots

Seule région sans.

Questions diverses ?

On a déjà répondu

VI. Fête de l'image

Des clubs, du publique

Lors du palmarès, hommage Laurent Schwoebel.

Avenir ? Il faut choisir rapidement une date (11 et 12 mars 2013 ?)

L'extérieur ne possédait pas d'affichage, dommage.

VII. Challenge NAP

12 février/ Sélestat

Répétition générale pour la coupe de France

VII. LIGUE

Réponse écrite ?

Vote électronique : trop cher

Sous forme de pétition cela marche très bien.

Marc : ils nous occupent, il ne faut pas marcher dans leur jeu

VIII. DOSSIER INTER-REGION

Liste ? Il faut réfléchir, il faut qu'on se lance maintenant avec une représentation féminine et de tous les départements.

Il faut faire une campagne.

Cela engage le CODEP.

IX. Gravière du FORT

Tarif de location des salles. Certain club demande les tarifs.

Nous sommes un organisme associé depuis la Saint Valentin.

Est-ce qu'on peut demander d'être agréé jeunesse et sport ?

Journée Jardinage le samedi 18 février

X. Fête de la plongée

Laurent demande s'il y a eu des retombées pour les clubs.

Oui, il y a eu plusieurs inscriptions suite à cette manifestation.

Dépense lié au drapeau.

On pourrait demander la gratuité des drapeaux.

Gravière du Fort

Jardinage

XI. Subventions 2012

11.1. Conseil général :

Le dossier aide à la licence a été envoyé

Il y a des arbitrages à faire au sein des clubs (ARDEP petits équipements pour développer la NAP et le grain de sable

Gonflage à la gravière du fort. Est –ce qu' il faut monter un dossier pour un compresseur avec quelques tampons.

Tôt ou tard, il faudra un compresseur sur place.

La responsabilité peut être déléguée au président de club.

Le plus simple est de commander la marche et l'arrêt.

Qui va assurer la maintenance ?

11.2. CNDS :

Transport des sélections régionales et interrégionales

Formation de juges et d'officiels

Formation des éducateurs et des entraîneurs

Santé et éthique sportive : mettre un DSA pour la gravière du Fort, il faut faire la demande. Thomas se charge du devis.

Il faut également une trousse spécifique aux médecins mais la mettre à l'intérieur des locaux. Mais comment la rendre accessible ? Un badge ? Il faut réfléchir.

Il faut des mannequins mais les moins chers à prêter aux clubs.

Sensibilisations développement

Opération santé et sport en septembre (y mettre la fête du sport).

Acquisition de petits matériels y mettre les différentes commissions (NAP,NEV, Apnée, orientation).

Il faut un relevé des activités des commissions (nombre de baptêmes, nombre de formation avec leur nom, nombre de pratiquants, nombre de cadres...) et où cela été fait.

L'an prochain, il faut envoyer une fiche type pour toutes les commissions.

Il faut l'envoyer tout de suite pour les présidents la remplissent, sous forme de tableau au fur et à mesure. On le valide en bureau et on l'envoie tout de suite. Si la fiche n'est pas remplie, on jouera sur une baisse de la subvention.

Il faut que l'activité inonde le département et non un club.

XII. DIVERS

- Médailles CODEP et FROG

René KOBLER a proposé Alain Laumonier et Michèle Jacquemard.

- Couverture de la compétition d'apnée de Sélestat : Bernard Schittly.

- Courrier

Handicapé : faire des baptêmes pour les handicapés, mais difficile d'avoir avec les piscines de la CUS. Prendre contact avec Régis FEVRE pour accueillir les baptêmes.

Les encadrants du CAMNS et du CPI qui ont la qualification

On est partant sur une collaboration avec le handicap, on a des clubs avec des encadrants adéquats. C'est le moment d'aller à la CUS

Il faut limiter à 5 et se prendre à l'avance pour les certificats médicaux.

Il faut se mettre en valeur au près de la CUS en disant que l'on prenait déjà en compte le handicap.

- Courrier Conseil général

Mise en place d'une convention d'objectif, dossier à rendre fin mars

Contrat unique d'insertion, intéressant pour les associations 7h hebdomadaires pour un individu bénéficiant du RSA.

- ESI : Bernard a envoyé des sites de plongée, on peut étoffer

- Invitation : soirée carnaval à l'ANC le 25 février.

- Disciplinaire de Marckolsheim

Monsieur Wolff a envoyé un courrier au CODEP et au président de région.

Le comité directeur a exclu ce monsieur du club.

La procédure est illégale (façon dont il a été convoqué, traité...)

Nous n'avons pas de procédure disciplinaire, cela doit être traité par la région.

- Tarif des formations

A-t-on une obligation de concurrence à la croix rouge ?

Tarif minimal de 60 euros.

Les formateurs sont des formateurs qui ne sont pas FFESSM qui ont été formé ailleurs avec parfois leur matériel. Cette année, ces formateurs ouvrent leur formation au sein de leur club à des personnes extérieures au club qui voudrait se former.

Les gens extérieurs payent 60 euros, 50 euros pour le CODEP et 10 pour le club.

La séance se termine à 12H30

